



Guide de pratique - Orientation en FGA/FP

Une approche collaborative des
services au sein des SARCA et des SEC

Mireille Lemieux, c.o.

Gaëlle de Roussan, c.o.



Quelle est la place du c.o. au sein de vos équipes de travail et de votre milieu?

La parole est à vous!



Élaboration du guide de pratique

Débuté par feu Hélène Plourde, c.o.,
coordonnatrice au développement des
compétences, OCCOQ

Rédigé par Mireille Lemieux, c.o., CSS du
Chemin-du-Roy, avec la collaboration de Gaëlle
de Roussan, c.o., OCCOQ

Groupe de travail initial :

Marc Brisson, c.o., CSS de Montréal

Sonia Côté, c.o., CSS des Bois-Francs

Sylvain Marquis, c.o., CSS des Hauts-Bois-de
l'Outaouais

Stéphan Michiels, c.o., CSS de Montréal

Amélie Sincennes, c.o., CSS de Laval

Groupe de lecture :

Stéphanie Beaudet, c.o., CSS de l'Estuaire

Fanny Boulianne, c.o., CSS de la Capitale

Sonia Bourget, c.o., CSS des Navigateurs

Marc Brisson, c.o., CSS des Mille-Îles

Julie Caron, c.o., CSS de la Capitale

Isabelle Genest, c.o., CSS des Mille-Îles

Josée Gingras, c.o., CSS des Navigateurs

Jonathan Lamarche, c.o., CSS de la Capitale

Émilie Lamothe, c.o., CSS des Patriotes

Josée Lamy, c.o., CSS des Mille-Îles

Sandra Larouche, c.o., CSS de la Capitale

Nathalie Roy, c.o., CSS des Navigateurs

Delphie Vachon-Vigneault, c.o., CSS des Navigateurs

Nancy Verret, c.o., CSS de la Capitale



Objectifs du guide de pratique

- Servir de référence à une vision commune;
- Favoriser la qualité de l'exercice de la profession de c.o.;
- Faire connaître les balises concernant la pratique (rôle, fonctions, besoins et déontologie);
- Révéler l'importance, les bénéfices et la nécessité des services d'orientation;
- Être un point de départ au travail de réflexion pour des groupes de discussion, de concertation, de codéveloppement, d'études de cas ou de supervision clinique;
- Contribuer à l'affirmation de la compétence des c.o. pour la réussite éducative et la persévérance scolaire des adultes;
- Mieux faire connaître l'expertise des c.o. aux autres intervenants du milieu scolaire.

Éléments saillants du guide de pratique



Modèle interrelationnel des services SARCA et apport des c.o.

Intervention en orientation

- Évaluation en orientation
- Facteurs de protection et facteurs de risque
- Activités réservées et la clientèle
- Activités à haut risque de préjudice

Intervention en rôle-conseil et multidisciplinarité

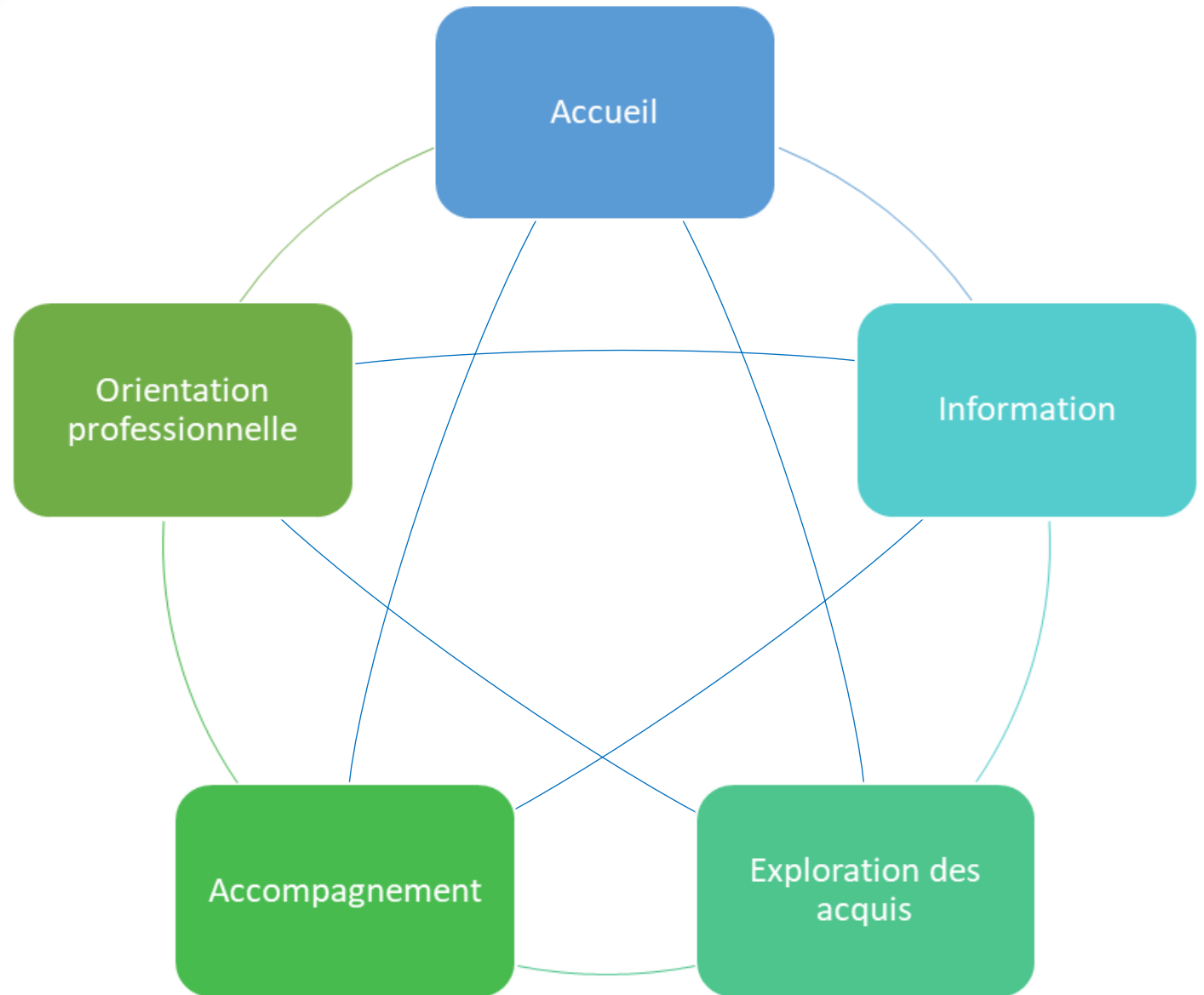
- Multidisciplinarité et pratique collaborative
- Intervention en rôle-conseil
- Advocacie sociale et professionnelle



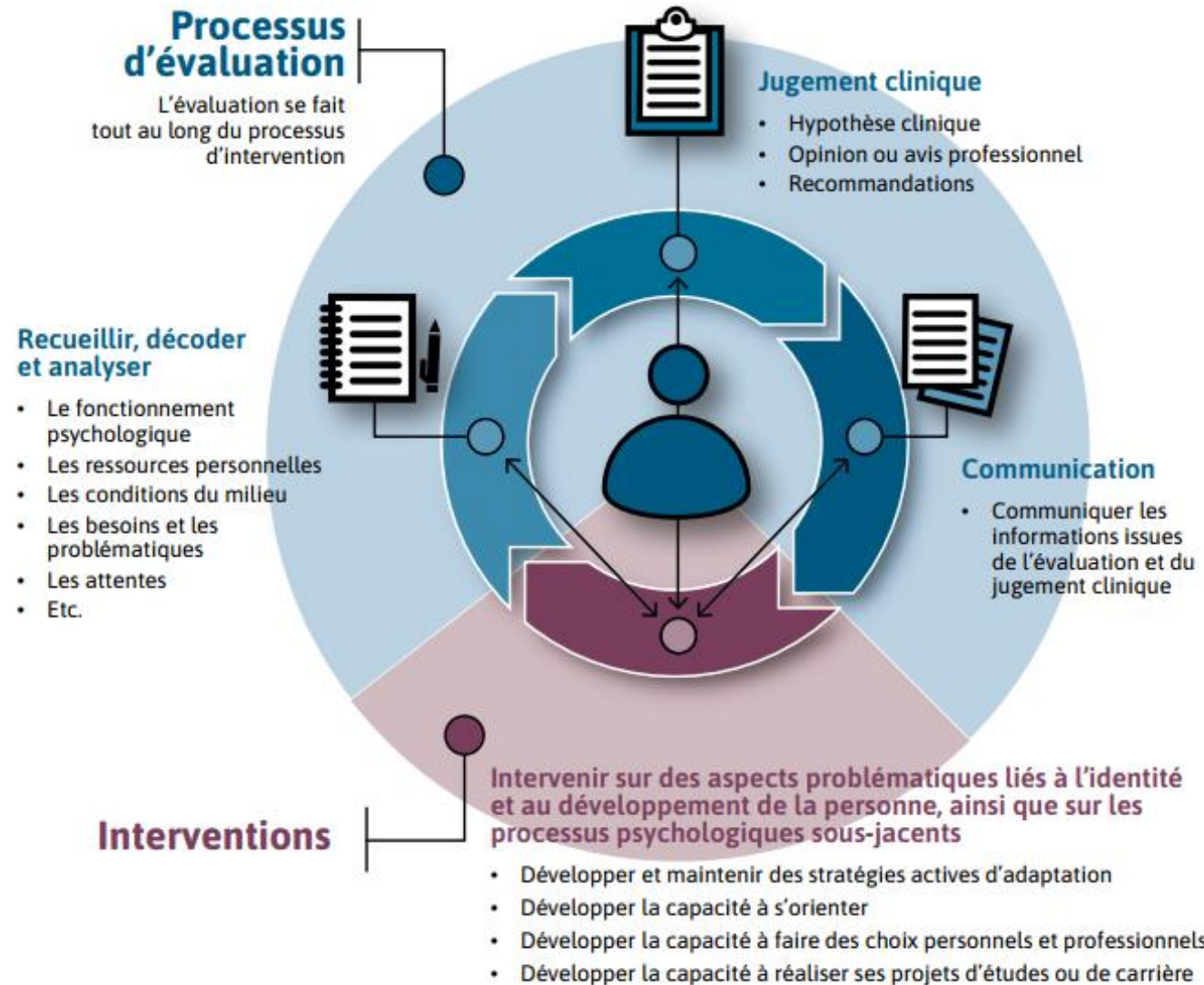
Caractéristiques des adultes en FGA/FP

- Hétérogénéité
- Parcours non linéaires
- Espoir de changement
- Ambivalence (études vs marché du travail; orientation professionnelle)

Modèle interrelationnel des SARCA et apport des C.O.



L'évaluation en orientation



Facteurs de risque et de protection à évaluer



Facteurs de risque

- Motivation et estime de soi faibles
- Peu ou pas d'intérêt pour la pratique du métier
- Ne pas avoir de but scolaire ou professionnel
- Méconnaissance ou manque de réalisme de la perception de la formation et du métier
- Problèmes de santé mentale diagnostiqués ou non
- Difficulté d'apprentissage ou d'adaptation non divulgué
- Faible maîtrise de la langue d'enseignement
- Situation socioéconomique précaire
- Problèmes personnels ou familiaux importants
- Peu ou pas de relations significatives dans le centre
- Absence de mesures adaptatives nécessaires

Facteurs de protection

- Motivation et estime de soi fortes
- Intérêt marqué pour la pratique du ou d'un métier
- Avoir un but scolaire ou professionnel
- Adéquation entre la perception formation/métier/réalité
- Stabilité affective et bonne santé mentale
- Divulcation de difficulté d'apprentissage/d'adaptation
- Maîtrise de la langue d'enseignement
- Stabilité socioéconomique
- Peu de problèmes familiaux ou personnels
- Relations significatives et positives dans le centre
- Accès à des mesures adaptatives

* Listes non-exhaustives

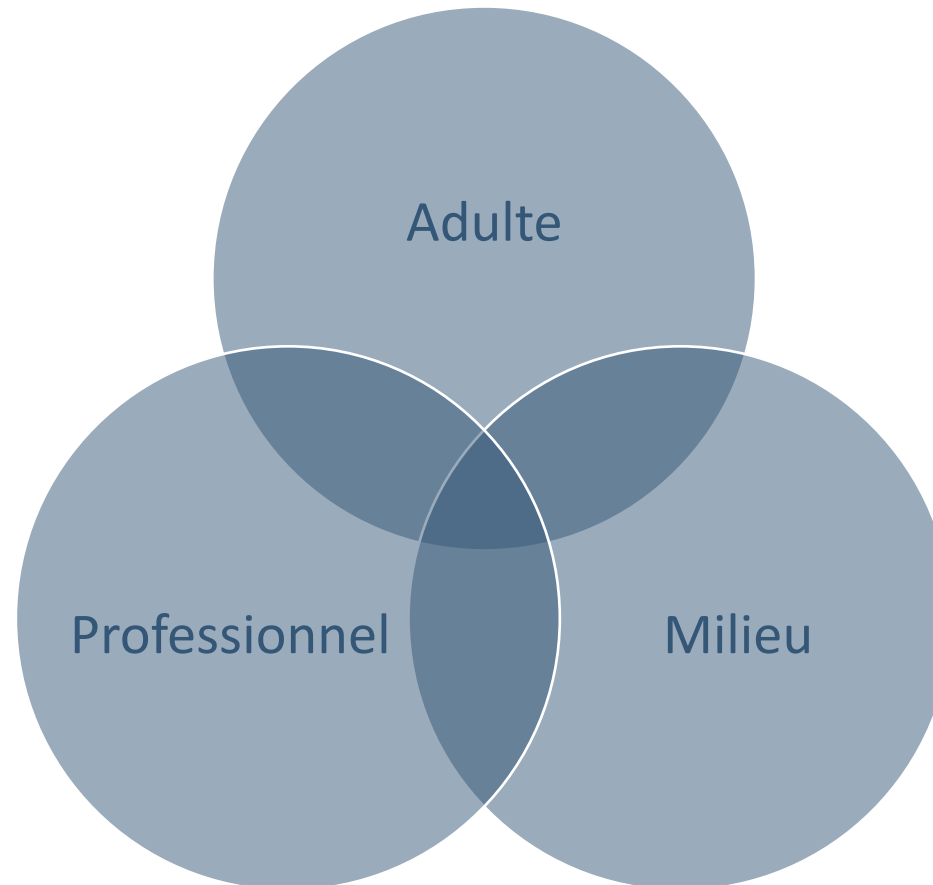
Les pratiques collaboratives



Le ministère de l'Éducation, dans son cadre de référence pour soutenir la formation, soutient les pratiques collaboratives en milieu scolaire afin de promouvoir une plus grande ouverture et concertation entre les équipes de travail.

En milieu de formation, la collaboration des différents acteurs peut faire la différence entre la réussite scolaire d'un adulte et l'abandon d'un projet scolaire. La collaboration permet de briser l'isolement des équipes, d'assurer une meilleure cohérence dans les interventions et de soutenir le développement global des adultes.

Impacts positifs des pratiques collaboratives



- investissement volontaire
- valorisation de la collaboration
- confiance mutuelle
- sentiment d'appartenance

- estime de soi
- motivation scolaire
- fréquentation scolaire
- attitude
- rendement scolaire
- relations avec les enseignants

- cohérence dans les interventions
- briser l'isolement des équipes
- parité des membres de l'équipe
- poursuite de buts communs
- partage des responsabilités et des ressources

Pratiques collaboratives et rôle du c.o.



En se référant aux rôles et contribution de l'équipe-collaborative (MEES, 2017b), les actions du conseiller d'orientation peuvent se situer de la façon suivante :

- Il identifie les besoins du milieu et des élèves visés, en collaboration avec la direction et les enseignants concernés;
- Il collabore à la planification des contenus et à l'état de situation, suggère des outils, etc.;
- Il joue un rôle-conseil au sein de l'équipe collaborative;
- Il accompagne les enseignants concernés et met en place un suivi;
- Il collabore avec les enseignants et les autres membres du personnel pour l'élaboration ou la bonification du matériel pédagogique.



Activités réservées et clientèle

Réservées à l'ensemble des conseillers d'orientation

Évaluer [en orientation] une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité

Évaluer le retard mental

Évaluer un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention en application de la Loi sur l'instruction publique

Réservées aux conseillers d'orientation qui ont l'attestation de formation délivrée par l'OCCOQ

Évaluer les troubles mentaux lorsqu'une attestation de formation lui est délivrée par l'Ordre dans le cadre d'un règlement pris en application du paragraphe o du premier alinéa de l'article 94

Activités à risque de préjudice

Une activité est considérée préjudiciable, selon l'Office des professions (2021), dans des conditions où elles :

- présentent un caractère irrémédiable;
- sont complexes;
- impliquent un haut degré de technicité;
- sont contre-indiquées dans certaines situations;
- peuvent causer ou entraîner des complications;
- peuvent entraîner ou accentuer une atteinte à l'intégrité physique ou morale, notamment sous forme de blessure, de dépendance, de dommage de nature psychologique, de douleur morale ou d'incapacité;
- comportent un potentiel d'abus physique, émotif ou sexuel;
- peuvent causer ou entraîner des perturbations, telles que l'aliénation, la dépendance ou la détresse;
- peuvent causer ou entraîner la perte d'un droit comme l'exercice de l'autorité parentale, la libre gestion de ses biens, l'aptitude à rendre compte de ses actes.

Collaboration et activités réservées - Mise en situation 1



Un adulte est en cours de formation au DEP en photographie. Il avait reçu un diagnostic de TDAH alors qu'il était âgé de 10 ans. Il présente des échecs dans différentes compétences de la formation. Un enseignant lui suggère de penser à un autre objectif professionnel et le réfère.

- Qu'est-ce que le CISEP peut faire comme intervention?
- Qu'est-ce que le c.o. peut faire comme intervention?

Collaboration et activités réservées - Mise en situation 2



Un adulte qui se dit déprimé, souhaite se trouver un projet de carrière qui le motivera et qui donnera un nouveau sens à sa vie. Il se présente au SARCA pour s'inscrire au CÉA et demande d'avoir de l'aide dans sa réflexion.

- Qu'est-ce que le CISEP peut faire comme intervention?
- Qu'est-ce que le c.o. peut faire comme intervention?

Collaboration et activités réservées - Mise en situation 3

Dans le cadre d'un cours, il y a un échange personnalisé pour approfondir la connaissance de soi (intérêts, valeurs, aptitudes) afin de guider le choix professionnel d'un groupe d'adultes ayant des diagnostics variés (TDAH, trouble du langage, troubles anxieux, etc.).

- Qu'est-ce que l'enseignant peut faire comme intervention?
- Qu'est-ce que le c.o. peut faire comme intervention?



Comment maximiser la collaboration de chacun?

Intervention en rôle-conseil

Le rôle-conseil est avant tout un rôle d'influence qu'exercent les c.o. dans leur milieu, devenant ainsi une consultante ou un consultant interne, soit sur demande, soit de leur propre initiative, en intervenant comme experts-conseils auprès des collègues, de la direction ou de l'organisme:

- porte-parole auprès de différents partenaires;
- mettre sur pied un projet multidisciplinaire ou interdisciplinaire;
- instaurer des changements;
- proposer et mettre en place des projets;
- offrir un soutien et fournir des conseils au regard du choix, du cheminement scolaire, du monde du travail;
- toute expertise concernant l'orientation.

Cartographie des interventions en rôle-conseil des conseillers d'orientation en FGA et FP

Équipe-centre de formation

CHEMINEMENT SCOLAIRE	ORGANISATION SCOLAIRE	PROGRAMMES D'ÉTUDES ET PÉDAGOGIE
<p>DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET VOCATIONNEL : Expertise et collaboration concernant le suivi d'adultes qui vivent une situation ayant une incidence sur leur fonctionnement global (ex. : manifestation comportementale, prise de décision, motivation, autonomie et organisation, transition).</p> <p>INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE : Transmission d'information en réponse aux interrogations, référencement à la documentation et soutien à la consultation de celle-ci (ex. : publications,</p> <p>AIDE AUX ADULTES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS : Expertise, collaboration et émissions d'avis et recommandations (fondés sur une évaluation) dans le suivi d'adultes à risque et à besoins particuliers : notamment, mesures adaptatives, plan d'aide à l'apprentissage, suivi pédagogique, suivi multidisciplinaire.</p> <p>ADVOCACIE SOCIALE : Agir auprès des adultes et en leur nom auprès des intervenantes et intervenants de l'équipe-centre, concernant de potentielles barrières systémiques s'avérant des obstacles au cheminement scolaire.</p>	<p>HORAIRES ET COURS : Expertise et collaboration concernant l'optimisation des choix de cours et de l'horaire, notamment l'horaire adapté à l'adulte, le calendrier de formation, la proposition de choix de cours optionnels, le maintien ou l'abandon de l'offre de programme institutionnel, les critères de maintien de programme, les profils de formation.</p> <p>PRÉALABLES ET SANCTION : Expertise concernant l'incidence des règles entourant la sanction des études, des préalables, des exigences d'admission et des voies de qualification sur le parcours scolaire et</p> <p>SÉLECTION DES CANDIDATS : Expertise et collaboration concernant l'incidence du choix des mécanismes de sélection, procédures de passation d'évaluations, outils et critères permettant de cerner les bons profils, dans certains programmes.</p> <p>CLASSEMENT DE LA CLIENTÈLE ADULTE (Y COMPRIS CELLE ISSUE DE L'IMMIGRATION) : Expertise et collaboration pour le positionnement dans le bon service d'enseignement et le bon niveau dans les matières en respect de la sanction des études.</p>	<p>PLANIFICATION DES SERVICES D'ORIENTATION (PSO) : Expertise et collaboration avec les centres de services scolaires concernant la planification et le déploiement de l'offre de services d'orientation en continuité avec les besoins de la clientèle et les autres services offerts.</p> <p>COURS À CARACTÈRE ORIENTANT : Expertise et collaboration dans la préparation du matériel et des contenus pédagogiques orientants, stratégie de déploiement, en cohérence avec les obligations ministérielles.</p> <p>PROGRAMMES DE SENSIBILISATION : Expertise et collaboration dans le cadre de programmes axés sur le développement personnel.</p> <p>ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION DU MILIEU SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL : Expertise concernant l'incidence de l'évolution du marché du travail sur l'achalandage et le taux d'inscription dans les programmes de formation, taux de placement, etc.</p>

Autres

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	C.O. AU SEIN DES SERVICES ÉDUCATIFS DU CSS	COLLABORATEURS ET PARTENAIRES EXTERNES
<p>PLAN D'ACTION LIÉ AU PROJET ÉDUCATIF : Expertise et collaboration en participant aux consultations pour la rédaction des objectifs, le choix des moyens, la recherche des responsables et des indicateurs d'atteinte d'objectifs (p. ex., le taux de diplomation en formation).</p> <p>CONTRIBUTION À L'AUGMENTATION DU TAUX DE DIPLOMATION : Expertise et collaboration dans la mise au point du portrait de la clientèle et dans la reddition de comptes des actions.</p> <p>PRÉSENCE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : Sensibiliser et informer le conseil d'établissement sur les besoins en orientation de la clientèle et sur les incidences des services (p. ex., advocacie professionnelle).</p>	<p>INFORMATION SUR LES SERVICES OFFERTS DANS LES SARCA : Accueil, information, orientation, accompagnement pour les adultes et exploration des acquis, dont la RAC.</p> <p>TRANSFERT POSSIBLE DES ÉLÈVES VENANT DU SECTEUR JEUNE : Âge minimal, acquis scolaires, services d'enseignement distincts, réalités des milieux, etc.</p> <p>RÈGLES DE CLASSEMENT ET SANCTION : Expertise concernant les règles de classement selon les services d'enseignement, ainsi que l'incidence des règles de sanction des études en FGA distinctes de celles du secteur jeune, pour la diplomation.</p>	<p>ENTENTES ET PARTENARIATS : Démarche et réseautage auprès de Services Québec, CIUSSS, CISSS, MIFI, organismes communautaires, autres centres...</p> <p>PROGRAMMES SPÉCIFIQUES : Coordination de stages, jumelage (ex. : Jeunes explorateurs).</p> <p>ENTENTES DE COLLABORATION : Cégeps, CFP, salons, congrès, portes ouvertes, entreprises, etc.</p> <p>INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE : Transmission d'information en réponse aux interrogations, référencement à la documentation et soutien à la consultation de celle-ci (ex. : publications, sites Internet, documents d'information).</p>

Adapté de : Blanchard, G -M , N. Roy, K. Sauvé et S. St-Pierre 2022. Cartographie des interventions d'orientation en milieu scolaire, Lévis, CSSDN.

Advocacie sociale et professionnelle



L'advocacie sociale, impliquant la préoccupation de la justice sociale pour le bénéfice de la clientèle, est le fait d'intervenir pour promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi, d'équité de même que l'égalité dans les résultats par rapport aux actions entreprises et aux services d'orientation, ainsi qu'au soutien à la mobilisation des groupes sociaux pour participer aux décisions politiques, leurs valeurs et croyances prises en compte (Viviers, Dionne et Supeno, 2017).

- Mettre sur pied des actions pour faciliter le parcours des adultes qui ont certaines difficultés, et ce, de façon à ce qu'ils puissent prendre éventuellement leur place en société.

Advocacie professionnelle: « Processus visant à informer et à faire reconnaître le rôle et la mission de sa profession, à protéger et à revendiquer les conditions et les ressources nécessaires à la croissance et au développement de celle-ci, dans le but de mieux servir les publics concernés » (Boulet et Viviers, 2016, p. 6).

- Intervention au SARCA, au niveau du service d'accueil, à l'égard des règles administratives révélant des barrières systémiques qui empêchent les c.o. d'offrir des services accessibles et de qualité à la clientèle adulte.

Types d'advocacie sociale et professionnelle



- Empowerment
- Pour le compte des adultes et des c.o.
- Collaboration avec la communauté
- Changement systémique
- Information du public
- Advocacie sociale et politique



QUESTIONS?

COMMENTAIRES?

MERCI!!!

Pour nous joindre

Mireille Lemieux, c.o.: lemieuxm@csscdr.gouv.qc.ca

Gaëlle de Roussan, c.o.: gderoussan@orientation.qc.ca

Références

Beaumont, C. , J. Lavoie et C. Couture. 2011. *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation* Québec, CRIRES.

Blanchard, G -M , N. Roy, K. Sauvé et S. St-Pierre 2022. *Cartographie des interventions d'orientation en milieu scolaire*, Lévis, CSSDN.

Boulet, J. et S. Viviers. 2016. « Défendre les intérêts de sa profession : un impératif pour les conseillers d'orientation en milieu scolaire ? » *L'orientation*, vol 6, no 1, pp 5-8 OCCOQ (2010a) *Guide d'évaluation en orientation*.

MEES (2017b) *Guide d'accompagnement destiné aux professionnels et aux gestionnaires*.

Office des professions du Québec. 2021. *Guide explicatif. Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*.

Potvin, P., L. Fortin, D. Marcotte, É. Royer et R. Deslandes. 2007. *Y'a une place pour toi ! Guide de prévention du décrochage scolaire*, 2e éd. Québec, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec.

CTREQ et MEES (2019). *Coup de pouce à la réussite : Apprendre tout au long de la vie*.

Beaucher, C., S. Coulombe, C. Murthy, C. Gagnon, M. Doucet et D. Maltais. 2020. « Les élèves à besoins particuliers en formation professionnelle : qu'en savons-nous ? » Dans É. Mazalon et M. Dumont, *Soutien à la persévérance et à la réussite des jeunes et des adultes en formation professionnelle*, pp 17-36.

Viviers, S., P. Dionne et E. Supeno. 2017. *Advocacie sociale et professionnelle : des compétences pour agir sur la pertinence sociale* Séminaire présenté dans le cadre de la Journée de la formation continue, OCCOQ, Trois-Rivières, Qc.